



## PROJET 2021

### Missions

Créée en 2005 en tant qu'Association des Producteurs Audiovisuels Rhin-Rhône, l'APARR s'est ouverte à l'ensemble des professionnels en 2014 (auteurs, comédiens, diffuseurs, prestataires, réalisateurs, techniciens...). Elle est aujourd'hui l'Association des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté. La DRAC, le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le CNC, lui apportent un soutien financier fondamental et nécessaire à la mise en œuvre de ses actions.

Sa mission est double : soutenir les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté pour aider au développement de la filière et la promouvoir auprès du grand public.

#### Axes de travail dans le cadre du soutien aux professionnels :

- Encouragement à la mise en réseau des professionnels et à la structuration de la filière.
- Conseil, accompagnement et développement des compétences.
- Veille, collecte et mise à disposition d'informations et de ressources.
- Dialogue avec les tutelles et partenaires régionaux, nationaux.

#### Axes de travail dans le cadre de la promotion de la filière :

- Valorisation des œuvres via notamment l'annuaire des films du portail, via [Docs ici, Courts là](#), et l'organisation d'autres événements
- Promotion de la filière via le portail, les réseaux sociaux, et diverses activités menées avec d'autres acteurs en région dans l'année

### Positionnement et activités en 2021

**Structure ressource pour les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel de Bourgogne-Franche-Comté**, l'APARR souhaite renforcer et poursuivre l'ensemble de ses actions pour structurer et fédérer le réseau, c'est-à-dire :

- **la coordination du dispositif *Docs ici, Courts là***, qui permet de mettre en lumière toute l'année une sélection de documentaires et courts métrages produits, réalisés ou tournés en Bourgogne-Franche-Comté.
- **l'animation du portail ressource régional du cinéma et de l'audiovisuel ([www.aparr.org](http://www.aparr.org))**, élément de mise en réseau, de valorisation des personnes, films et autres ressources cinématographiques du territoire,
- **l'organisation d'ateliers et rencontres professionnelles** pour développer les compétences et renforcer les liens au sein du réseau.
- **la coordination de l'opération Talents en Court en Bourgogne-Franche-Comté**, en partenariat notamment avec le festival EntreVues. Portée au national par le CNC, cette action est l'occasion d'encourager la professionnalisation des jeunes réalisateurs en devenir, de mieux les identifier, de se faire connaître auprès d'eux et de les orienter au mieux.

Parallèlement, l'APARR mènera à nouveau toute l'année des actions complémentaires en terme de mise en réseau en partenariat avec d'autres acteurs de la filière régionale, voire nationale.

Nous sommes conscients qu'après une année 2020 qui a mis à mal notre fonctionnement habituel, comme celui de tous les acteurs de la culture, et au-delà, 2021 sera à nouveau une année particulière, où, certainement, les conditions de réalisation de nos actions seront bousculées. Comme en 2020, mais avec maintenant l'« expérience » acquise lors de deux confinements, nous nous apprêtons à faire preuve de réactivité pour pouvoir réagencer au mieux les actions, les remodeler au fur et à mesure de l'évolution, constante, de la situation sanitaire et des empêchements qui en découlent.

Ainsi, si le projet 2021 présente des actions « classiques », que nous tenons à ne pas sacrifier dès leur conception car la rencontre est primordiale et fait le sens de ces actions, nous préparerons des « plans B », pour la majorité d'entre elles, dès le départ.

Peut-être ne parviendrons-nous pas à maintenir toutes nos actions ; nous serons cependant attentifs à trouver des organisations alternatives et adaptées qui mettent le moins possible à mal l'esprit de convivialité, d'échange, de partage, que nous nous attachons à promouvoir au sein de la filière, pour que les savoirs et les acquis de l'expérience circulent entre les adhérents. Nous avons envie de préserver au maximum ces liens, qui font la force de notre réseau, et la raison d'être de l'APARR.

# LES ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

---

## Objectifs

Afin d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences et dans l'acquisition de connaissances dans des domaines en perpétuelle évolution, et d'encourager leur mise en lien, l'APARR met en place depuis 2014 des **ateliers pour les professionnels de Bourgogne-Franche-Comté**

Les objectifs de ces ateliers sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnels ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide et de collaborations entre les professionnels ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Depuis 2014, les ateliers de l'APARR apportent une grande satisfaction aux professionnels participants. Pour des raisons d'efficacité, afin que l'intervenant puisse accorder du temps et de l'attention à chaque personne, nous limitons cependant le nombre d'inscriptions par journée : ce que les participants apprécient !

La programmation d'ateliers est régulièrement complétée par l'organisation de rencontres professionnelles : ces temps, sous forme de table ronde et/ou d'interventions sur des questions précises, sont conçus pour répondre à des interrogations pragmatiques des professionnels : diffusion des films, aides à la production, formation, questions administratives... Elles sont conçues pour être accessibles au plus grand nombre, intégrant systématiquement un temps d'échanges.

En s'appuyant sur des partenaires à l'échelon régional ou national, nous pensons également proposer chaque année une formation courte, sur une thématique très précise, permettant de creuser un aspect artistique ou technique.

## Contenu

Les thématiques abordées concernent les différents maillons de la filière. Elles sont **liées aux évolutions du secteur**, et aussi à des sujets pour lesquels nous avons **identifié un vrai besoin** d'atelier.

Afin que les thématiques soient adaptées aux besoins de la filière, **les participants sont invités à exprimer leurs attentes**, par le biais de questionnaires distribués à la fin de chaque atelier, mais aussi de sondages effectués tout au long de l'année par mail, par téléphone, sur le portail, etc. Un questionnaire de satisfaction sera également distribué à l'issue des ateliers à chaque participant, pour recueillir leurs remarques.

Une journée d'atelier de l'APARR se compose...

- > **de l'intervention d'un expert** (théorie et études de cas concrets) sur une thématique ;
- > **d'un temps d'échange formel** sur les projets des participants (réponse de l'expert aux besoins exprimés);
- > **d'un temps d'échange informel** entre les participants et l'intervenant.

Nous renouvellerons en 2021 un programme de 6 ateliers, rencontres professionnelles et formation au minimum. Le contexte sanitaire étant encore incertain, nous craignons de ne pas pouvoir mener autant d'ateliers et de rencontres que lors d'une année « classique ». Cependant, la conception de toutes nos actions 2021 intègrera, dès le départ, la réflexion sur un « plan B » qui nous permette soit de basculer en visioconférence, soit, lorsque le passage en ligne n'est pas pertinent, de reporter les événements à une date ultérieure, ou de revoir leur configuration pour pouvoir maintenir un rendez-vous physique mais avec une jauge réduite.

Les rencontres professionnelles seront, elles, organisées en fonction des opportunités de partenariats ; nous avons listé une dizaine d'événements possibles, mais nous adapterons bien sûr à l'actualité, aux possibilités d'accueil de nos partenaires, et nous réservons la possibilité de choisir, entre les rencontres listées ci-dessous, celles qui nous paraîtront les plus pertinentes en fonction des besoins et envies exprimés par la filière.

## Participants

Sont conviés aux ateliers l'ensemble des membres inscrits sur le portail, et éventuellement d'autres professionnels repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

Les ateliers sont payants, l'adhésion à l'association permettant aux membres de bénéficier d'un tarif préférentiel (30€ au lieu de 50€). Le covoiturage est encouragé lors de l'inscription des participants, afin de faciliter à la mobilité et de donner l'occasion aux professionnels de mieux se connaître.

Les rencontres professionnelles sont, elles, en accès libre, et visent un nombre de participants plus important que les ateliers (souvent limités à une douzaine de personnes, pour favoriser le travail au cas par cas sur les projets des participants).

Les formations montées en partenariat avec des organismes de formation sont également conçues pour être faites en petite jauge, et accessibles au plus grand nombre. Une grande attention est portée à l'accompagnement des futurs participants dans leur recherche de financements, et une prise en charge partielle de l'Aparr peut être envisagée pour les adhérents et selon les demandes.

## Lieux

Les ateliers, rencontres professionnelles et formations se dérouleront autant que possible sur l'ensemble du territoire, dans des lieux partenaires de l'opération que nous solliciterons et qui constitueront aussi un relais en communication, par exemple : Le Scénacle, Canopé, l'ARTDAM, l'école d'art de Belfort, les festivals Effervescence, Chefs Op en lumière, Fenêtres sur court, Entrevues, Tremplin, Culture Action, la Coursive Boutaric, Hophophop, etc.

Pour les rencontres professionnelles, nous essayons de les construire en partenariat avec d'autres acteurs régionaux ou festivals, afin de mutualiser les moyens et de mettre en lumière les initiatives sur tout le territoire.

## Thématiques envisagées pour 2020

### Pour les ateliers :

Le mixage son 2/2 / pour techniciens du son, réalisateurs, monteurs (en présentiel impérativement)	L'étalonnage / pour auteurs-réalisateurs, monteurs (en présentiel impérativement)
La self-tape / pour comédiens (possibilité de passage en visioconférence)	Les forces et faiblesses de son projet : mieux l'analyser pour bien le pitcher / pour producteurs, auteurs, réalisateurs (possibilité de passer en visioconférence)

### Pour les rencontres professionnelles :

- sous l'impulsion du collège producteurs, journée d'information autour du montage de dossiers pour les aides du CNC : intervention d'une chargée de comptes, et également d'un membre de la commission sélective (Cédric Bonin – Seppia, ou Marie Dumoulin – Docs du Nord, ou encore Anna Feillou) : quels points d'accrochage, à quoi sont-ils attentifs... Cette journée pourra trouver sa place aussi dans le cycle « La Fabrique d'un film ».
- sous l'impulsion du collège auteurs-réalisateurs, nous souhaitons mettre en place une action nommée « **La Fabrique d'un film** » : 3 journées d'informations et de partages d'expériences en direction des auteurs et des producteurs. Ces journées articuleront fiction et documentaire, avec des réalisateurs et producteurs invités, pour balayer tout le parcours de création d'un film : depuis l'écriture, la constitution des dossiers, la recherche d'un producteur, la mise en production (réécriture, recherche de financements, de diffuseurs...) jusqu'au tournage et à la diffusion. L'idée est de partir de cas concrets. Ces journées s'adressent à un public « débutant » comme aux professionnels plus établis qui souhaitent mettre leurs pratiques en perspective.

- Nous souhaitons également mettre en place **une ou deux journées de séminaires/rencontres régionales**, éventuellement en partenariat avec les CIBFC, qui avaient également cette volonté de monter un événement festif, pour prendre le temps de réfléchir sur nos métiers, de se rassembler autour de nos films, mais aussi écouter les partages d'expériences de réalisateurs invités. Ainsi, du côté des séminaires, nous pensions aborder la question des politiques cinéma régionales, mais aussi la diffusion du documentaire, notamment en salles de cinéma : démarches, passage de la télévision aux salles, exemples de distributions atypiques...Cet événement, que nous souhaiterions assez ambitieux, prendrait place en milieu rural idéalement, peut-être adossé à un événement cinéma préexistant (festival), et nécessiterait un budget dédié assez important, mais aussi une organisation logistique d'ampleur. Nous envisageons d'accueillir un stagiaire sur un temps long (4 mois) pour nous épauler dans la mise en œuvre de ces rencontres.

**Nous renouvelerons les rencontres construites en partenariat avec des festivals, acteurs régionaux ou nationaux...en 2021 :**

- rencontre « Parcours de producteurs » dans le cadre du Mois du Film documentaire, en partenariat avec Images en bibliothèques
- table ronde autour du court métrage de fiction dans le cadre de Fenêtres sur courts (Dijon), en partenariat avec Plan9 et la SRF : Atelier de la SRF autour de la direction d'acteur (prévue en novembre 2020, reportée au printemps 2021)
- masterclass ou table ronde dans le cadre du festival Chefs-op en lumière (Chalon sur Saône), en partenariat avec le festival
- réunion d'information sur la rémunération des intervenants en éducation à l'image, avec le Pôle image et Culture Action
- rencontre « speed-meeting » entre structures culturelles et artistes/techniciens intervenant pour des actions d'éducation aux images, en partenariat avec le Pôle régional d'éducation aux images et Passeurs d'images
- Rencontres des écritures créatives à l'Université de Dijon-Bourgogne, autour du doublage et du sous-titrage, en partenariat avec l'UPAD
- journée à destination des auteurs avec Les Petites Caméras
- rencontre entre les producteurs régionaux et la délégué(e) à l'antenne et aux programmes de France 3 BFC
- séance(s) de pitch lors de Partie(s) de campagne, en partenariat avec ScéniQuaNon et/ou lors d'Entrevues Belfort
- Invitation d'un professionnel au niveau national en marge de notre Assemblée Générale
- rencontre ou lecture de scénarios à l'occasion du nouveau festival cinéma et humour à Arc-et-Senans
- masterclass et/ou participation au jury du festival « Tremplin » de Besançon

Enfin, comme l'année passée, nous identifierons les autres opportunités de rencontres professionnelles, tables rondes et masterclass proposées par les festivals régionaux, et relayerons l'information pour inciter les professionnels du réseau à y assister.

# DOCS ICI, COURTS LÀ

---

## Présentation

Pour encourager la visibilité dans la durée des œuvres tournées, réalisées ou produites en Bourgogne-Franche-Comté et favoriser la rencontre entre le public et les équipes des films, l'APARR mène depuis 2013 l'**opération Docs ici, Courts là**, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du CNC.

Concrètement, l'APARR met un catalogue de documentaires et de courts métrages de fiction à disposition des potentiels diffuseurs, et ce toute l'année (**de janvier à décembre**, y compris pendant le Mois du film documentaire et le Jour le plus Court), sur le site [www.docsicourtsla.com](http://www.docsicourtsla.com).

La démarche doit être simple et accessible : l'inscription au site, gratuite, ne prend que quelques secondes et permet de découvrir les films dans leur intégralité, de créer des séances en quelques clics et d'accéder au fichier du ou des film(s) choisi(s) dans l'espace « Mes téléchargements ». Seule une adhésion annuelle à l'APARR, à hauteur de dix euros net est demandée aux structures programmatrices lors de leur première programmation. Elles peuvent ainsi découvrir les films en accès libre avant de faire leur choix de programmation, puis adhérer en tant que membre utilisateur de Docs ici, Courts là, à l'APARR.

Dans ce cadre, l'APARR propose les services suivants : **valorisation de films, édition de fiches pédagogiques** pour les accompagner, **soutien logistique et financier** (négociation des droits, mise à disposition des films, aide à la venue des équipes de films), aide à la **communication**, à la **programmation...**

## Sélection des films 2021

Pour la 8ème édition, 12 nouveaux films rejoindront le catalogue, également partagés entre documentaires et courts métrages. La sélection a été effectuée par deux jurys, la médiation par Aurélia Besnard (chargée de diffusion). Une douzaine de films de chaque catégorie seront soumis aux avis des jurys.

### JURY COURTS MÉTRAGES 2021 :

**Floriane Davin** : chargée d'animation et développement de réseau, coordination régionale *Passeurs d'images*.

**Rémi Bergman** : producteur *Les Films 13* et directeur des *Ateliers du Cinéma* de Beaune.

**Tibo Pinsard** : réalisateur-producteur chez *Darrowan Prod* (2 films de Tibo Pinsard sont présents dans Docs ici, Courts là : *Le dernier voyage d'Emile* ; *Gorilla*)

### JURY DOCUMENTAIRES 2020 :

**Christine Peres** : documentaliste, bibliothécaire au Musée de la vie Bourguignonne de Dijon.

**Gilbert Loreaux-Labrusse**, réalisateur-producteur et directeur du festival *L'ici et l'Ailleurs*.

**Simon Panay** : auteur-réalisateur (3 films de Simon Panay sont présents dans Docs ici, Courts là : *Waiting for the (t)rain* ; *Ici personne ne meurt* ; *Tontines, une affaire de femmes*.)

### SÉLECTION 2021 :

#### Documentaires :

- *La Ronde* de Blaise Perrin. 2018, 55'

Coproduit par Folle Allure, TS Productions et Vosges Télévision.

- *Yohen, l'univers dans un bol*, de Yannick Coutheron. 2018, 1h12

Coproduit par Folle Allure et Le Fresnoy studio national des arts contemporains, Ciné Ressources 71, TV 8 Mont Blanc, Télévision Loire 7 et TéléGrenoble.

- *Vieillir chez soi*, de Johann Michalczak et Virginie Saclier. 2020, 52'  
Coproduit par Aximée Productions et France Télévision. Distribué par Zaradoc, Yves Billon.
- *On a beau tuer les hirondelles*, d'Anne Jochum. 2018, 52'  
Coproduit par Faites un Vœu, Vosges Télévision et France Télévision.
- *Sans toit ni choix*, de Stéphane Bonnotte et David Perrrot. 2020, 52'  
Coproduit par Dans la Boucle productions, France 3 Bourgogne-Franche-Comté.
- *La Part de rêve*, de Jean-Michel Dury et Marc Weymuller, 2019, 54'  
Coproduit par Faites un Vœu, Les films du Tilleul, France 3 Bourgogne-Franche-Comté.

#### **Courts métrages de fiction :**

- *Caresse*, de Willy Orr. 2019, 11'  
Autoproduit
- *Les Petites Mains*, de Rémi Allier, 2017, 15'  
Coproduit par les Films Grand Huit et Wrong Men.
- *Mal Caduc*, de Jules Follet, 2019, 30'  
Produit par Rue de la Sardine.
- *Mes vacances normales*, de Margot Bernard, 2020, 25'  
Produit par Folle Allure.
- *Rencontres*, de Thierry Barrier, 2020, 24'  
Coproduit par Les Films de l'An-jeu, Red Mama et Aximée Productions.
- *Tiéquar*, d'Andréa Lejault, 2019, 26'  
Produit par l'Assaut

## **Axes de travail en 2021**

### **1. Vers un soutien et une communication renforcés envers les programmeurs**

La remise en place du livret de présentation des films en 2020 se poursuit pour l'année 2021, avec comme en 2020, des commentaires rédigés par les membres du jury pour chaque film, afin d'éditorialiser davantage le contenu et apporter un regard plus personnel sur les films.

Pour la sélection 2021, une nouveauté également dans le choix des membres du comité de sélection avec la présence d'un réalisateur dans chaque jury (Simon Panay pour le documentaire, Tibo Pinsard pour la fiction - réalisateurs dont les films sont présents dans Docs ici, Courts là).

L'année 2021 va aussi marquer pour le dispositif un changement d'identité visuelle avec une refonte de notre charte graphique en reprenant des éléments forts (couleurs notamment) afin de garder une cohérence et une continuité pour rester identifiable pour les structures. Actuellement, il n'y avait aucun changement visible entre les années, nous avons remarqué que cela pouvait créer une confusion pour les programmeurs qui ne savent plus s'ils ont le livret de l'année en cours ou celui de l'année précédente... L'idée de la nouvelle charte graphique est de garder une même base pendant au moins trois ans, avec de légères variations chaque année.

Nous avons également choisi de passer dans un format plus grand, initialement le livret est en format A7, à partir de janvier 2021, le livret sera ainsi présenté en format A5 afin de faire la part belle aux images et d'accentuer le côté cinéma !

Un envoi en nombre, comme les années précédentes, sera prévu à destination des structures inscrites au dispositif et pour des structures repérées dans la Région. Nous prévoyons ainsi un envoi de plus de 1500 livrets à travers la Bourgogne-Franche-Comté (structures sociales, médico-sociales, scolaires, culturelles).

Pour continuer en termes de communication, nous souhaitons également proposer une nouvelle bande annonce à partir de janvier 2021 afin de mettre en avant les films entrés dans le dispositif depuis 2017 (date de la création

de la première bande annonce, actuellement utilisée) et reprendre les éléments de la nouvelle charte graphique.

D'un point de vue du soutien apporté aux programmeurs, nous souhaitons développer des programmes de courts métrages clés en mains. Une étape supplémentaire par rapport au projet initié en 2019 de proposer trois programmes de courts métrages (testés par l'équipe à l'occasion de séances publiques ou non) en négociant cette fois les droits auprès des ayants-droits afin que la structure programmatrice ne paie qu'une seule facture. L'idée serait ainsi de proposer un forfait pour ces producteurs, et c'est l'APARR qui réglerait ces droits puis facturerait le montant global à la structure programmatrice.

En effet, nous avons eu de nombreux retours de structures programmatrices qui pensaient que ces trois programmes avaient des droits de projection négociés pour l'ensemble et le côté administratif avec plusieurs factures pour une seule séance, apparaît comme un réel frein. Ainsi, dans l'objectif qui est celui de *Docs ici, Courts là*, de faciliter la diffusion des œuvres, il nous semble pertinent de proposer ce projet, notamment pour encourager davantage la diffusion des courts métrages. Rappelons-nous que beaucoup de structures programmatrices ne relèvent pas du domaine culturel et ont besoin d'un accompagnement accru pour toutes ces questions administratives et logistiques.

Nous souhaitons également, en lien avec le Bureau d'Accueil des Tournages de BFC proposer une carte des lieux de tournage des films présents dans *Docs ici, Courts là*. Mais, pour éviter de mettre de côté les documentaires et les films tournés hors BFC, nous aimerions créer une seconde entrée à cette carte qui indique l'origine des auteurs, ce qui permettra aussi aux spectateurs de comprendre rapidement pourquoi un film tel que *Ici personne ne meurt* de Simon Panay qui se déroule au Bénin, ou encore *Une Place au soleil* de Julia Pinget qui prend place en Camargue, sont présents dans le dispositif.

## **2. Mise en avant des films récemment tournés/produits en Bourgogne-Franche-Comté.**

Depuis 2020, nous mettons en avant des films récents – qui ne sont pas dans *Docs ici, Courts là* - au moment où ils sont terminés, prêts à sortir/sortent, avec un focus - dans la Newsletter destinée aux programmeurs *Docs ici, Courts là* – pour indiquer les avants-premières, les diffusions en festivals, diffusion TV. Nous essayons le plus régulièrement possible de faire des liens avec des films présents dans *Docs ici, Courts là*, notamment autour de l'actualité d'un auteur-réalisateur. Bien entendu, ces informations sont également relayées dans la Lettre aux adhérents de l'APARR, ainsi que la Newsletter de l'APARR.

Pour 2021, nous souhaitons accentuer ces mises en lumière en créant aussi un lien avec l'annuaire des films de l'APARR. L'idée est de créer des fiches sur l'annuaire de l'APARR, de façon systématique, pour les films qui sortent et faire des liens vers ces fiches depuis la Newsletter mensuelle. Cela permettra de poursuivre notre travail autour de l'annuaire de l'APARR afin qu'il devienne un outil pratique et fonctionnel de réelle mise en valeur du dynamisme de la production régionale.

Nous avons aussi conscience que cet annuaire nécessite de mener une réflexion globale avec le CA de l'APARR et les adhérents pour réfléchir collectivement à l'orientation que l'on souhaite donner à cet outil, qui pour le moment, n'a qu'une fonction de pur recensement (hormis quelques demandes – qui restent anecdotiques - de programmation de films découverts via cet outil).

## **3. Développer un travail plus perenne avec les structures éducatives et sanitaires et sociales : des actions sur mesure.**

D'un point de vue des partenaires en milieu scolaire, un projet était initié avec Canopé 21 pour l'organisation d'une séance de courts métrages, à l'occasion de la Fête du court métrage, à destination des lycéens option audiovisuelle du Lycée le Castel de Dijon. La séance devait avoir lieu dans les locaux de Canopé 21, afin de profiter

de leur auditorium qui permet de projeter les films sur un grand écran. Une rencontre avec les réalisateurs étaient prévues à l'issue de la séance. Malheureusement, cette dernière a été annulée en raison du contexte sanitaire, mais nous avons décidé de la reprogrammer pour la Fête du court 2021, si la situation le permet, bien entendu... Idéalement, la séance aurait lieu dans les locaux de Canopé 21, mais si les établissements recevant du public sont contraints de fermer leurs portes, nous pourrions toujours prévoir cette séance-rencontre au sein du lycée Le Castel.

Ce partenariat avec Canopé 21 se révèle fécond et tout à fait pertinent pour le dispositif car Canopé peut toucher tous les établissements scolaires de l'Académie de Dijon et se propose de se faire le relais de projets intéressants pour les élèves. Par exemple, la version jeune public de *C'est assez bien d'être fou*, réalisé par Antoine Page, était présentée sur la page d'accueil du site de Canopé 21, accompagnée des dossiers pédagogiques.

Des projets sur du plus long terme sont également en cours de construction avec des établissements scolaires. Notamment, un premier projet avec le Lycée Albert Schweitzer à Champs sur Yonne (89), avec la mise en place d'un ciné-club à destination des élèves pendant la pause méridienne et également pour les internes le soir. Nous avons également le projet de faire intervenir Stéphan Castang autour de deux courts métrages *Jeunesses françaises* et *Panthéon Discount*, à l'occasion de deux séances, en écho à un projet plus global autour de la thématique du portrait mené par la professeur d'éducation socio-culturelle. Et enfin une rencontre avec Manuela Bolegue, autour du documentaire éponyme, *Manuela* d'Emilio Belmonte au second ou troisième trimestre de l'année scolaire.

Un autre projet a été initié avec une professeur d'audiovisuel du lycée Henry Parriat de Mâcon (71) afin de faire découvrir, bien entendu, des œuvres (et notamment le format court) mais aussi découvrir les métiers du cinéma en faisant intervenir divers corps de métier : chef opérateur, réalisateur, chef opérateur son, etc. L'idée serait ainsi de proposer des rendez-vous réguliers, à hauteur d'un ou deux rendez-vous par trimestre afin de visionner un film puis d'échanger avec un membre de l'équipe.

Enfin, un projet sur l'année scolaire 2020-2021, à partir de janvier 2021 avec le collège Christiane Perceret de Semur-en-Auxois (21) pour proposer un parcours cinématographique aux élèves de quatrième et de troisième autour de la thématique du « Monde de demain ». Nous avons ainsi d'ores et déjà prévu deux projections-rencontres en présence de Simon Panay, autour de *Waiting for the (t)rain* et *Ici personne ne meurt*. Si le contexte sanitaire le permet, ces séances auront lieu au Cinéma L'Etoile afin de privilégier la découverte d'une œuvre en salle. Une seconde rencontre doit être prévue autour du film d'Anne Jochum, *On a beau tuer les hirondelles*, afin de prolonger notre réflexion autour de l'altérité et de la citoyenneté. Enfin, une dernière rencontre, à la fin de l'année scolaire, dans une ambiance plus festive autour du documentaire *Manuela*, réalisé par Emilio Belmonte, en présence idéalement de la protagoniste du film Manuela Bolegue, afin de porter un message positif et fédérateur envers les jeunes.

L'objectif pour 2021 est également de renforcer nos partenariats avec les structures sanitaires et sociales, notamment avec l'Acodège<sup>1</sup> de Dijon et plus particulièrement l'espace socioculturel (un espace dédié de l'Acodège pour proposer des activités artistiques et culturelles à des personnes en situation de handicap, éloignées du monde culturel) afin de proposer des projections, et également leur conseiller des intervenants pour mener des projets de création. Mais également avec le pôle « Accueil majeurs mineurs isolés » géré également par l'Acodège, afin de proposer des rendez-vous réguliers de projection à destination des résidents de ce pôle.

---

1. « Acodège est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, d'inspiration humaniste et militante. Elle développe des actions de prévention, de soin, d'accueil, d'éducation, de formation et de réinsertion sociale. Elle intervient auprès d'un public d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de handicap et/ou en difficulté sociale (en lien avec les familles ou les personnes référentes). » <https://www.acodege.fr/nos-missions-et-nos-valeurs/>

Un rapprochement avec la DISP (Direction interrégionale des services pénitentiaires) de Dijon a également été initié, au départ autour d'une programmation clé en mains pour l'événement du Mois du doc, malheureusement perturbé. Nous avons donc décidé de proposer plusieurs programmes de courts métrages clés en main selon les thématiques retenues par les centres pénitenciers ou en lien avec d'autres projets menés par ces établissements. Nous profiterons ainsi de l'opération de la Fête du court métrage afin de proposer ces programmes, d'abord parce que cela nous paraît très cohérent de s'inscrire dans un événement à l'échelle nationale mais aussi parce que les centres pénitenciers prévoient une reprise de leurs activités culturelles seulement à partir du second trimestre 2021. Idéalement, ces séances seront accompagnées par les réalisateurs ou membres de l'équipe de tournage.

#### – **Poursuite et développement des partenariats avec divers acteurs du territoire**

Nous continuerons à tisser des liens avec des acteurs des domaines éducatif, culturel, social, etc. et à encourager leur mise en relation lorsqu'elle s'avère pertinente. Le développement de *Docs ici, Courts là* en 2021 s'appuiera de nouveau sur un réseau large et varié d'acteurs de la diffusion : festivals, circuits itinérants, salles de cinéma fixes, réseau des CIBFC, médiathèques, centres hospitaliers, centres culturels, établissements Canopé, structures d'éducation à l'image, etc.

Une démarche de prospection de nouvelles structures sera entreprise, en profitant d'événements existants ou lors de nos soirées de lancement que nous couplons avec des séances-découvertes du dispositif en amont de la séance grand public. Ces séances découvertes sont prévues sur invitation auprès de structures que nous avons pu repérer. Une de ces séances, initialement prévue en mars 2020 puis le 03 décembre, sera programmée de nouveau en 2021, au Cinéma Agnès Varda de Joigny. Il nous paraît important de maintenir cette séance découverte en présentiel à Joigny car un important travail a été également réalisé du côté du cinéma pour diffuser l'information aux structures potentiellement repérées et parce que c'est une réelle volonté aussi du côté de l'équipe du cinéma de construire des partenariats pérennes avec d'autres structures culturelles du territoire.

Néanmoins, nous pensons proposer en 2021, des versions « en ligne » de ces séances-découvertes : une présentation en visio-conférence du dispositif et un temps d'échange avec les invités. Nous pensons ainsi contacter dès la rentrée de janvier, les structures que nous aurons repérées dans la Région et les inviter à s'inscrire à cette séance de présentation d'une heure en proposant plusieurs créneaux afin de multiplier les rendez-vous. Nous pensons que cela peut être une belle alternative pour toucher des structures parfois éloignées géographiquement des lieux où nous organisons ces séances-découvertes, par exemple dans le Morvan où pour le moment nous ne sommes encore jamais rendus pour organiser ce type de rendez-vous. Nous avons aussi conscience que ces rendez-vous à distance permettront à certains de se libérer plus facilement qu'en présentiel où il faut prévoir le temps du trajet en plus de celui de la rencontre.

L'année 2021 verra également la concrétisation de trois projets partenariaux avec les CIBFC :

- la construction d'avant-programmes en salles de cinéma, un genre de « Mèche courte » spécial BFC en partenariat avec les CIBFC et à destination des salles adhérentes au réseau. Une pré-sélection de courts métrages de moins de dix minutes a déjà été faite, l'idée est ensuite d'organiser un pré-visionnement à destination des exploitants adhérents aux CIBFC pour qu'ils fassent leur choix dans le catalogue. En fonction du nombre de films retenus, l'APARR conventionnera avec les ayants-droits et leur proposera un forfait afin d'exploiter leurs films pour un an dans les salles des CIBFC.
- La poursuite du partenariat avec les CIBFC pour une tournée d'un réalisateur régional, a priori Antoine Page pour accompagner la diffusion de son dernier documentaire, *La grande aventure du Cirque Plume*, dans les salles adhérentes au réseau. Comme les années précédentes, l'APARR, prendra en charge la

rémunération de l'auteur et apportera une aide logistique et un appui à la communication, à la coordinatrice des CIBFC.

- Enfin, nous avons à cœur de promouvoir le programme de courts métrages 100 % Région, *Dans les parages*, qui malheureusement n'a pas pu être autant programmé que l'on aurait souhaité, avec la fermeture des salles de cinéma. Nous souhaitons ainsi le proposer de nouveau dans le cadre de la Fête du court métrage auprès des salles des CIBFC intéressées. Des séances en partenariat avec le circuit itinérant Sceni Qua Non étaient prévues en mars dernier, normalement elles devraient être reprogrammées en 2021. L'APARR prendra en charge les rémunérations des réalisateurs accompagnant les séances et pourra apporter un soutien logistique aux CIBFC pour organiser la venue des invités.

En 2020, de nombreuses séances étaient organisées en partenariat avec les festivals de la Région (Cinéclate, Diversité, Ciné-Pause, Festival des lumières de Luxeuil, Partie(s) de campagne, Effervescence, Docs en goguette). Nous souhaitons donc poursuivre ce travail auprès des festivals régionaux et renforcer nos partenariats existants et à venir, notamment avec le Festival l'ici et l'Ailleurs dont la programmation croise parfois celle de Docs ici, Courts là. Le directeur du festival, Gilbert Loreaux-Labrusse était membre du comité de sélection pour les documentaires entrants dans le dispositif en 2021 et nous avons conclu ensemble qu'il pourrait être pertinent de prévoir une séance commune pendant la prochaine édition du festival ! Ce partenariat pourrait prendre plusieurs formes : prise en charge de la rémunération de l'auteur par l'APARR ; accompagnement de l'invité ; soutien à la communication ; co-animation de la rencontre, selon les besoins de l'équipe du festival.

Cette année 2021 marque aussi le commencement d'une nouvelle collaboration car pour la première fois, l'APARR a répondu à l'appel à projet « Culture-Santé », initié par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et la DRAC, dans une volonté de renforcer notre travail auprès des structures sanitaires et sociales. Ainsi, nous avons réfléchi avec le réalisateur bizontin Florent Brischoux, à un projet pertinent et fédérateur pour des jeunes d'un CM PRO (Centre médico-psychologique) à Vaucluse (25).

Le projet est pensé comme un parcours cinématographique qui permettra d'abord à l'ensemble des jeunes du CMPro de Vaucluse de découvrir un corpus d'œuvres accompagnées par leurs auteurs en lien avec la problématique retenue : la question du passage dans le monde professionnel vue par les jeunes eux-mêmes. Puis, dans un second temps, un projet de création mené par un groupe de jeunes afin de leur faire découvrir les métiers du cinéma : de la rédaction du projet à la préparation du tournage et au tournage lui-même avec l'occupation de différents postes (cadreur, preneur de son, script, etc.). Cette création pourrait prendre plusieurs formes : des podcasts audio mais également un court métrage pour illustrer les témoignages audio recueillis. Cette forme courte permettrait d'être diffusée à la fois en salle de cinéma (sous la forme d'un seul film) et/ou de manière dissociée en utilisant le web. Ce projet doit permettre aux jeunes de s'exprimer sur ce moment de transition, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, en rendant explicite le caractère initiatique que revêt cette question de l'orientation professionnelle.

L'APARR interviendra principalement à la première étape de ce parcours cinématographique, même si, bien sûr, nous suivrons le projet en son entier en assistant à un jour de tournage et à une étape intermédiaire de montage et évidemment en étant présents aux restitutions. Nous encadrerons le temps de visionnement des films, dans l'idéal en salle de cinéma (au Cinéma de Charmoilles), en présence de membres des équipes de tournage et à destination de l'ensemble des jeunes du CMPro. Ces moments de projections-rencontres (2 séances de 2 heures) permettront d'entrer progressivement dans l'univers cinématographique autour d'un programme varié d'œuvres régionales en lien avec la thématique retenue, c'est à dire la vision que les jeunes ont d'eux-mêmes et la manière dont ils perçoivent leur avenir et notamment l'entrée dans le monde professionnel. Ces premières séances permettront de les initier à quelques repères cinématographiques (cadrage, montage, vocabulaire, etc.).

L'objectif premier de ces quatre premières heures est de pouvoir leur montrer la puissance du cinéma dans la transmission d'un message, d'une réflexion, comme vecteur d'émotion.

Le rapprochement avec l'équipe pédagogique du CMPro Vaucluse, qui ne connaissait pas Docs ici, Courts là, permet de penser – au-delà de ce projet spécifique – des actions régulières envers les jeunes afin de leur proposer de découvrir des œuvres en lien avec le territoire. Les films apparaissent ainsi comme un outil de médiation afin d'inciter les jeunes à s'exprimer sur certains sujets, et à construire leur opinion artistique.

## **5. Réflexion sur le fonctionnement du dispositif et évolutions éventuelles**

Pour continuer à faire évoluer le dispositif selon les attentes à la fois des programmeurs mais aussi des ayants-droits, nous prévoyons de mettre en place des outils, notamment :

- une enquête auprès des programmeurs, permettant de faire le point sur leur utilisation du dispositif, les points forts et faibles qu'ils auront identifiés, leurs souhaits en matière d'aide à la programmation, de communication... (Ce projet est en réflexion depuis plusieurs années, mais par manque de temps, nous ne l'avons jamais transmis aux programmeurs.)
- la poursuite des moments de travail avec le groupe « Diffusion », incluant membres du CA de l'Aparr, producteurs, auteurs, structures programmatrices et autres partenaires pour réfléchir ensemble à de possibles évolutions. Parmi les pistes de réflexion possibles : articulation avec l'annuaire des films de l'APARR ; amélioration de la communication ; réflexion sur la mise en valeur des autres films tournés et produits en région, notamment autour du Mois du Film Documentaire ; renforcement des liens avec les festivals et salles de cinéma et plus généralement, une réflexion sur les problématiques de distribution des œuvres régionales.

**Le dispositif évolue ainsi de manière constante afin d'être au plus proche des attentes des programmeurs, avec l'idée de remodeler les actions et les missions de la chargée de diffusion en fonction des demandes et des besoins exprimés par les structures, tout en restant – bien entendu - à l'écoute des ayants-droits. L'année 2021 s'orientera ainsi davantage sur des actions ciblées et des projets conçus sur mesure pour les publics. Nous souhaitons continuer notre travail de mise en valeur des professionnels de la filière en poursuivant l'aide (financière et logistique) que nous apportons aux programmeurs afin d'encourager les rencontres. Les retours positifs à la fois des membres de la filière mais également des structures programmatrices nous encouragent à poursuivre cette dynamique !**

# L'ANIMATION DU RESEAU VIA LES OUTILS NUMERIQUES

## Présentation du portail du cinéma et de l'audiovisuel

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne-Franche-Comté est animé par l'APARR et regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédiens, techniciens, auteurs et réalisateurs, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Sa vocation, et la vocation de ses membres :

- **développer la connaissance mutuelle** des acteurs et les occasions de travailler ensemble,
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région,
- **et aussi donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet dans la région.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- d'alimenter le site au quotidien, pour une information la plus complète possible,
- d'être à l'écoute des membres inscrits ou de toute personne souhaitant plus d'informations concernant le portail ou ce qu'il contient,
- de veiller tout au long de l'année à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications.

## Les autres outils : réseaux sociaux et newsletters

Au fil des années, la vocation du portail a évolué selon l'usage qu'en ont fait les professionnels du réseau, mais aussi suivant l'évolution des outils de communication numérique (et notamment la démocratisation des réseaux sociaux). Il a donc fallu s'adapter et développer nos propres outils, complémentaires du portail :

- une page Facebook publique : destinée aux professionnels de notre réseau, mais également vitrine de ce qui se passe en Bourgogne-Franche-Comté pour les acteurs d'autres régions ou nationaux ;
- un groupe Facebook privé : lieu d'échange privilégié entre professionnels du réseau, son accès est limité et contrôlé pour garantir sa pertinence ;
- un compte Twitter : pour communiquer de manière plus percutante, et s'inscrire dans les réseaux nationaux (Tènk, Mois du film documentaire, festivals...)
- un compte Instagram, créé en 2020 ; ce média visuel correspond bien à la nature de notre association.

En 2021, l'APARR poursuivra l'animation et l'alimentation de ces divers outils, qui apportent une réactivité, une notion de réseau plus importante que le site internet classique. Cependant, nous sommes conscients qu'**un travail de relance de ces différents outils sera nécessaire tout au long du premier semestre 2021**. En effet, suite au départ d'Astrid Chevalier et au recrutement tardif du/de la nouvelle.ve assistant.e de communication, l'équipe a pris le relais pour essayer de maintenir un minimum d'animation sur ces réseaux sociaux, mais la dynamique de notre communication s'en est tout de même trouvée très amoindrie. Il faudra donc relancer cette dynamique, réaffirmer notre présence sur ces différents supports, pour pouvoir reconquérir les publics « perdus » lors cette période transitoire.

Les newsletters, utilisées depuis la création du portail, ont également évolué et continueront à être envoyées mensuellement en 2021 :

- la newsletter générale : elle est destinée à tous les inscrits au portail, et contient des informations générales sur des événements régionaux à venir (portés ou non par l'APARR), des informations sur les films du réseau, des retours sur des événements (ateliers, rencontres...) et toute information susceptible de mobiliser la filière ;
- la lettre aux adhérents : destinée aux seuls adhérents, elle contient des informations plus spécifiques, comme des compte-rendus de rencontres, tables rondes, ateliers...ainsi que des informations plus « exclusives » afin que les adhérents soient privilégiés dans leur relation avec l'association.

Ces deux newsletters sont complétées par des mailings plus informels, envoyés selon les besoins et l'actualité à

différents groupes : adhérents du portail, listes de diffusion des collègues (collège producteurs, collège artech, collège auteurs-réalisateurs)...

## **Projets pour le portail et les autres outils numériques en 2021**

En plus d'un travail constant de veille et d'alimentation du site, la démarche d'amélioration de son contenu et de ses fonctionnalités va être poursuivie en 2021.

### L'annuaire des films

Le travail effectué fin 2019 sur le formulaire d'inscription d'un film à l'annuaire a permis de faciliter l'inscription d'un film par son ayant droit – chacun peut désormais inscrire lui-même, très facilement et en une seule connexion, son ou ses films.

Se pose évidemment la question de l'exhaustivité de cet outil, qui demanderait un travail de mise à jour constant. Et également de son utilisation par les visiteurs du site : c'est un travail d'archivage et de conservation de la mémoire filmique de la région considérable, mais peut-être sous-utilisé. Forts de cette réflexion, pour 2021, nous avons décidé de travailler dans cette direction : la veille constante effectuée par l'équipe, et notamment la chargée de diffusion, sera la base qui permettra une mise à jour pertinente de l'annuaire. L'idée est ainsi de pouvoir entrer les films nouvellement sortis, dès que les informations complètes autour de ceux-ci sont disponibles. Si l'équipe a vu le film, ou a reçu des informations autour de celui-ci de la part de son réalisateur ou producteur, elle pourra ainsi inciter ceux-ci à l'inscrire à l'annuaire, ou, au pire, à l'inscrire elle-même. Ainsi, les sorties de films régionaux bénéficieront d'une visibilité également par le biais de cet annuaire.

### L'annuaire des professionnels

En 2020, un travail de mise à jour et de relance des comédiens ayant des fiches incomplètes avait été mené. Pour 2021, nous poursuivrons cette mise à jour en supprimant les fiches des personnes n'étant plus en région, en encourageant les inscrits à alimenter leurs fiches, et en veillant à l'exactitude des éléments indiqués dessus.

Nous souhaiterions également modifier le protocole de validation des fiches-annuaire, avec une validation a posteriori (plutôt qu'a priori, comme opérée à présent), afin de ne valider que les fiches les plus complètes. Ainsi, chaque personne souhaitant s'inscrire à l'annuaire serait amenée à remplir au maximum sa fiche, avec CV, photos, liens vidéos, compétences...avant que cette fiche ne soit validée et mise en ligne par l'équipe de l'Aparr.

Une réflexion sur ce point est à mener avec le Bureau d'accueil des tournages sur l'annuaire, notamment suite à la mise en place de la Base Talents. La mise à jour 2021 de l'annuaire des professionnels pourrait cibler en priorité les techniciens par exemple, qui, suite à la mise en place de Film France Talents, pourraient voir un nouvel intérêt à avoir une fiche mise à jour dans l'annuaire de l'Aparr, et à y faire référence lors de leur inscription sur cette nouvelle base nationale.

### L'alimentation régulière et le développement de l'espace adhérent

Afin que chaque adhérent puisse accéder à des ressources en ligne (compte-rendus de réunions de CA, de réunions extérieures – rencontres professionnelles, tables rondes en festival...), un espace adhérent a été créé fin 2019, accessible grâce à un mot de passe communiqué lors de l'adhésion.

La réflexion sur la mise en valeur de cet espace adhérent continuera en 2021, avec la mise en ligne de ressources diverses : comptes-rendus de rencontres professionnelles, tables rondes...précédemment communiquées uniquement via la lettre aux adhérents. Grâce à ce nouvel espace, ces documents seront accessibles à tout moment, pour tout adhérent.

L'alimentation de l'espace adhérent a également pâti de l'absence de chargée de communication en fin d'année 2020. Il s'agit pourtant d'un vrai argument à mettre en avant au moment des campagnes d'adhésion ; l'enjeu du premier semestre 2021 sera donc de faire des mises à jour régulières, et d'en tenir les adhérents au fait, afin de valoriser cet outil.

Nous poursuivrons aussi le travail sur l'attractivité du site, en poursuivant sa mise en valeur via la page Facebook de l'APARR (partages Facebook de pages renvoyant au site). Le portail reste un outil incontournable, car il donne

accès à de l'information pérenne, contrairement aux réseaux sociaux, et est une ressource précieuse pour les membres du réseau.

#### Le développement du groupe de discussion Facebook

Pour répondre aux demandes croissantes des membres du réseau en termes de mobilité, nous souhaiterions inciter les professionnels à utiliser davantage les outils numériques à leur disposition (page de petites annonces sur le portail, groupe de discussion Facebook) pour lancer des propositions ou demandes de covoiturage.

En effet, les difficultés de mobilité, accentués avec la naissance de la grande région, sont un vrai frein pour certains professionnels qui souhaiteraient assister davantage aux ateliers et rencontres organisées par l'APARR.

En 2019 et 2020, ont été mis en place de manière systématique des fichiers en ligne de proposition de covoiturage, mais ces outils restent sous-utilisés, un effort de communication reste à faire.

#### **En conclusion**

L'arrivée d'Astrid Chevalier, chargée de communication, fin 2018 avait permis de lancer une vraie dynamique autour de la communication de l'Aparr. Son travail a fortement contribué à mieux faire connaître les actions de l'association, accentuer le réseau, mais aussi à mieux mettre en valeur les initiatives des partenaires, et surtout la créativité des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel en BFC par un relais systématique des "bonnes nouvelles" (sorties de films, prix et sélections en festivals...). L'image de l'APARR s'en était trouvée grandement améliorée, avec un impact positif sur les adhésions, le repérage des nouveaux professionnels, la clarification des missions de l'association... Nous travaillerons début 2021 à offrir le meilleur accueil possible du/de la nouveau.velle assistant.e de communication, pour relancer l'émulation collective que nous souhaitons soutenir avec ce travail de communication !

# TALENTS EN COURT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

---

## De la séance Talents locaux à la coordination de Talents en court

En 2015, lors de la 30ème édition EntreVues, l'APARR et l'équipe d'EntreVues ont ensemble souhaité donner sa place dans le festival à la jeune création, en programmant une séance intitulée "Talents locaux". Des courts métrages de réalisateurs en devenir avaient ainsi été projetés, en leur présence. En 2016 puis 2017, l'encouragement à la jeune création est allé plus loin encore grâce au Parcours Jeunes Talents, et des liens se sont tissés avec l'opération « Talents en Court », développée par le CNC.

En 2017, l'APARR devient coordinatrice de « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté : en plus du Parcours, l'idée est tout au long de l'année d'identifier, d'être identifié par les réalisateurs en devenir en région, et de mettre à leur disposition des ressources pouvant les guider dans leur professionnalisation.

En 2019, le CNC revoit ses critères de sélection des bénéficiaires de Talents en court : ceux-ci ne doivent pas être en cours de formation, ni avoir d'expérience professionnelle significative en cinéma. En revanche, la limite d'âge tombe : désormais, il n'est plus besoin d'avoir moins de 30 ans pour postuler. Le Parcours Jeunes Talents devient ainsi le Parcours Nouveaux Talents. C'est aussi l'année qui voit le dispositif complété par une Journée Nouveaux Talents, destinée aux participants du Parcours à Entrevues, mais qui ne bénéficient pas des résidences d'écriture. L'idée est de poursuivre l'accompagnement de ces jeunes professionnels en les faisant bénéficier de retours de professionnels aguerris, et d'ainsi mieux les inscrire dans le réseau régional.

## Le Parcours Nouveaux Talents EntreVues en 2021

Nous espérons un retour à la normale pour le Parcours Nouveaux Talents Entrevues 2021 ; en effet, la tenue du Parcours en ligne nous a réservé de belles surprises, notamment par la multiplicité des rencontres avec réalisateurs et producteurs, mais sans pouvoir remplacer les temps d'échanges informels entre les 5 participants, et aussi avec les autres professionnels régionaux présents lors du festival.

Cependant, nous travaillerons selon deux hypothèses :

- **tenue du festival en édition classique, à Belfort** : nous construirons à nouveau le parcours sur 4 jours, avec 5 participants, accompagnés par 2 membres de l'équipe de l'Aparr. La programmation (films vus, temps de rencontre) sera élaborée avec l'équipe d'EntreVues, et les participants pourront rencontrer le public lors de la projection de leurs films. Un temps de rencontre sera aussi ménagé avec les membres du jury. Enfin, nous travaillerons la visibilité de ce Parcours à travers l'édition d'un flyer présentant les participants et leurs films, inséré dans les tote-bags des invités du festival et distribué à l'entrée de la projection « Le coin du court » ; mais aussi grâce à un travail auprès de la presse locale, et une présence intense sur les réseaux sociaux lors de ce temps fort. Enfin, rendez-vous est pris également avec l'équipe de l'Atelier de Cinémas93 ; si les cinéastes accompagnés dans ce cadre se rendent sur le festival 2021, nous avons déjà convenu de faire un bout de parcours ensemble, pour permettre à nos différents bénéficiaires d'échanger et de s'enrichir mutuellement.
- **tenue du festival en ligne** : nous reconduirons l'organisation du Parcours 2020, avec un programme « imposé » de films à visionner, des temps informels en ligne pour faire connaissance et échanger sur les films vus, et enfin des rencontres en visioconférence avec les équipes de ces films. Là encore, nous n'hésiterons pas à faire avec l'Atelier de Cinémas93, si cela semble toujours pertinent aux deux associations.

## Les résidences d'écriture

En plus de tout le parcours proposé pendant le festival, trois jeunes réalisateurs/trices (au lieu de deux habituellement) dont les courts métrages ont été projetés vont aussi bénéficier d'une résidence d'écriture prévue en 2021. Elle permettra de les aider à se professionnaliser dans l'écriture et l'approche d'un projet de film à venir.

Deux temps de résidence, l'un de quatre jours, l'autre de trois jours, auront ainsi lieu en région Bourgogne-Franche-Comté et seront encadrés par un scénariste consultant, Michel Meyer.

Cette année, et forts du bilan des résidences 2020, nous avons décidé d'espacer un peu plus des deux temps de résidence. Le premier aura ainsi lieu dès la mi-janvier (au lieu de février habituellement), au presbytère de Montmort (Saône et Loire), en partenariat avec les Films d'Argile, qui gèrent le lieu. Cette première résidence pourra être l'occasion de montrer au public les films réalisés par les 3 jeunes réalisateurs, grâce à un partenariat (en cours de négociation) avec Scéni Qua Non, qui programme le cinéma de Luzy (Nièvre, à 15 min de Montmort). Le second temps aura certainement lieu en mai (au lieu d'avril précédemment), le lieu n'est pas encore identifié. Ainsi, les participants auront plus de temps entre les deux résidences, pour travailler l'écriture et mûrir leur projet. Lors de cette seconde résidence, un temps de rencontre avec Lucie Fichot, productrice chez Folle Allure, sera organisé pour que les trois auteurs puissent entendre ses retours sur leurs projets.

## **La journée Talents en court à Dijon – évolutions et aménagements...**

Née en 2019 de la volonté de proposer un accompagnement, certes plus court, aux participants du Parcours Nouveaux Talents n'ayant pas été retenus pour les résidences d'écriture, la journée Talents en court réunit, à Dijon, les 2 ou 3 autres candidats pour un temps d'échanges avec des professionnels de la région, ou ayant de fortes attaches en Bourgogne-Franche-Comté. Chacun leur tour, ils pitchent leur projet, et entendent les remarques et questions des professionnels (auteurs-réalisateurs, producteurs) présents. Enfin, un dernier temps est organisé autour de la lecture de leurs scénarios (ou débuts de scénarios) par un collectif de comédiens dijonnais, Face Caméra.

Pour les « Talents en court » 2020 (Adrien Pavie, Thomas Simonin, Quentin Maussang), cette journée – étendue à deux jours, exceptionnellement - devait avoir lieu en novembre, dans le cadre de Fenêtres sur court. Les participants devaient, en plus des deux temps d'échanges sus-mentionnés, assister à l'atelier de la SRF autour de la direction d'acteurs, et assister à deux séances de la compétition internationale du festival. Malheureusement, le festival a été reporté, et nous avons décidé d'essayer de réorganiser ce temps de rencontre au printemps, si Fenêtres sur court peut se tenir.

En attendant, les 3 auteurs-réalisateurs concernés ont pu tout de même bénéficier de retours (échanges téléphoniques) de la part d'Eric Verat, scénariste bizontin, qui devait faire partie des professionnels qu'ils auraient rencontrés lors de Fenêtres sur court.

Pour poursuivre ce travail, et permettre aux auteurs de rester dans une dynamique d'écriture malgré les échanges restreints, nous avons décidé de les faire bénéficier, sur le premier semestre 2021, d'une séance de travail complémentaire avec Eric Verat.

Enfin, les deux autrices « Talents en court » 2021 (Mathilde Soares et Margaux Bonin) pourront être invitées également à cette ou ces Journées Nouveaux Talents. En complément, et pour souligner l'intérêt de leurs projets respectifs malgré leur non-sélection pour les résidences, nous les accompagnerons également dans leur travail d'écriture en organisant, pour chacune, deux séances de travail avec Martin Sauvageot (scénariste, pour Margaux) et Clément Schneider (auteur-réalisateur et producteur, pour Mathilde).

## **Un travail de réseau accentué**

Cette année encore, nous ferons appel à des professionnels reconnus dans notre région pour participer au jury qui sélectionnera les 5 participants du Parcours Nouveaux Talents, puis les deux réalisateurs qui bénéficieront des résidences d'écriture. La participation de ces professionnels au jury est également l'occasion de rencontres avec ces « Nouveaux talents », et de travailler à leur insertion dans le tissu professionnel de la région. C'est également le sens des nombreuses rencontres qui sont organisées lors du Parcours à EntreVues (réalisateurs, producteurs, programmateurs de festivals, acteurs de l'éducation à l'image...de notre région et d'ailleurs), et qui seront renouvelées en 2021.

Enfin, si l'organisation d'une ou deux séances de pitch lors de festivals régionaux se concrétise, les auteurs suivis en 2021 pourront y participer et présenter leur projet aux producteurs invités.

## Travail de visibilité auprès des jeunes talents en région

En 2021, l'APARR oeuvrera à gagner encore en visibilité auprès des personnes souhaitant se lancer dans le cinéma en Bourgogne-Franche-Comté :

- par un travail de communication accru autour de la page Facebook « Talents en court Bourgogne-Franche-Comté » et la page Nouveaux Talents sur le site [www.aparr.org](http://www.aparr.org) : publication des informations, et actualités liées au dispositif, mais également diffusion d'informations pouvant intéresser les nouveaux talents,
- par la poursuite du travail d'accueil et de conseil aux jeunes réalisateurs, par le biais de rendez-vous individuels dès que le besoin s'en fait sentir, et par l'incitation à participer aux Jeudis de l'écriture, organisés mensuellement en visioconférence,
- par des liens tissés avec l'association 1000 visages, qui anime un atelier de jeu et de réalisation collective à Rioz, en Haute-Saône,
- par un recensement des initiatives régionales et des événements nationaux autour de la création amateur, afin de fournir aux jeunes talents des informations complètes sur les rendez-vous qui leur sont dédiés, et de pouvoir profiter de ces événements pour faire la promotion du dispositif Talents en court.

# ANIMATION ET COORDINATION DU RESEAU

## TOUT AU LONG DE L'ANNEE : AXES 2021

---

L'Aparr œuvre autant que possible, en plus des actions ci-dessus menées tout au long de l'année, à la mise en place de rendez-vous et autres initiatives pouvant aider au renforcement de la filière cinéma et audiovisuelle en Bourgogne-Franche-Comté. L'association mène au demeurant un travail de veille, reste vigilante quant aux actualités et réflexions des autres régions dans le domaine, et met aussi en place un certain nombre d'actions comme celles évoquées ci-dessous.

### Rencontres, initiatives à l'attention des professionnels

- Séance de pitch, à l'occasion de Partie(s) de campagne et/ou Entrevues Belfort
- Organisation, selon les opportunités et l'actualité de la filière, de rencontres avec des réalisateurs et producteurs (« Parcours de producteurs.trices » avec Images en Bibliothèques, masterclass à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, ou lors de festivals régionaux comme Chefs Op' en lumière...)
- Communication auprès du réseau des opportunités d'ateliers et de formation proposées par La Coursive à Dijon, Culture Action à Besançon, et l'ARTDAM à Longvic,
- participation, selon les demandes, de membres de l'association à des jurys de festivals régionaux, et suivi des projets et professionnels primés.

### Mise en lien, réflexions communes/collectives

- **Mise en valeur des films régionaux ayant une sortie nationale**

Continuation en 2021 du partenariat avec les CIBFC pour l'accompagnement des films régionaux sortant en salle : co-organisation de tournées des réalisateurs (notamment sur *Et pour un fils d'ouvrier, ce sera déjà pas mal ! Ou la grande aventure du Cirque Plume* d'Antoine Page).

- **Mise en valeur des talents du réseau professionnel : les « Coups de proje »**

A la demande des adhérents, a été créé fin 2019 un nouveau rendez-vous : les soirées « Coups de proje ». Ces séances, planifiées au moins une fois par trimestre, seront conçues comme une carte blanche à un.e réalisateur.trice de notre réseau, qui projettera un à trois films de sa création, et/ou réalisés par d'autres artistes qu'il.elle apprécie. Chaque séance sera suivie d'une discussion avec les réalisateurs.trices, et d'un apéritif participatif.

Les « Coups de proje » répondent au besoin de rencontres et d'interconnaissance mutuelle entre les professionnels du cinéma de notre territoire ; ces temps de projection et de rencontres accrus sont à la fois des occasions d'accroître son réseau, de développer les opportunités professionnelles, mais aussi d'avoir de nouveaux regards sur son travail.

Ces projections-rencontres se tiendront en 2021 à La Coursive, à Dijon, dès que les consignes gouvernementales permettront de les reprogrammer.

Parmi les premières cartes blanches prévues en 2021 : Joffrey Renambatz, le collectif Face Caméra, rassemblant des comédiens ; le collectif Scope, rassemblant de jeunes auteurs de fiction ; Mathilde Soares, participante du Parcours Nouveaux Talents 2020...

- **Mise en valeur des talents du réseau professionnel bis : les interviews de techniciens et comédiens**

Lors de l'AG qui s'est tenue en septembre 2020, il est apparu évident que l'Aparr devait travailler de façon plus appuyée auprès des comédiens et techniciens. Le collège artech est celui qui compte le plus d'adhérents, mais est pour l'instant celui dont la cohésion est encore à travailler. Ainsi, un manque (et un besoin) évident d'interconnaissance mutuelle est ressorti, à la fois des échanges au sein du collège artech, mais aussi de la part des autres collèges, les auteurs-réalisateurs et les producteurs peinant parfois à identifier les talents régionaux dont ils auraient besoin pour leurs projets. Comme une première réponse à ce besoin, et en complément du travail sur l'annuaire des professionnels, nous avons imaginé conduire de courtes interviews écrites de techniciens et comédiens adhérents. Ces interviews, au cours desquelles les professionnels pourront parler de leur parcours, de leurs expériences, mais aussi de leurs envies, désirs de cinéma, seront publiées sur notre site et les réseaux sociaux.

– **Mise en place de temps plus informels mais fréquents**

Les **apéros** de l'APARR, en partenariat avec le BAT ou d'autres structures ; en 2021, certains apéros pourront être organisés en visioconférence, pour présenter l'association aux « nouveaux venus » ;

Le **groupe de discussion** Facebook ;

Les **Judis de l'écriture** : une fois par mois, en visioconférence, 4 à 5 auteurs se partagent leurs projets et s'échangent leurs visions, leurs conseils ;

Les **Parcours d'auteurs** : une fois tous les deux mois, à l'initiative du collège auteurs-réalisateurs, une rencontre en visioconférence lors de laquelle 2 à 3 auteurs présentent leurs parcours, leurs expériences et leurs envies.

## **Dynamique associative**

### **Une communication renforcée sur l'APARR et ses enjeux**

- Poursuite de l'effort de clarification de la communication faite autour de l'APARR sur internet : alimentation accrue de la page Facebook APARR. alimentation régulière du compte Instagram et du compte Twitter.
- Conception de documents numériques et papier de présentation de l'association, intégrant la nouvelle charte graphique.
- Conception et diffusion d'un programme numérique présentant les prochaines actions de l'association, à périodicité semestrielle, permettant de rationaliser et centraliser toutes les informations sur les propositions de l'APARR

### **Une structuration renforcée**

- Poursuite de l'animation des différents collèges de membres (producteurs, auteurs-réalisateurs, interprètes et techniciens), démarrée en 2019 : le projet est de lancer des rencontres régulières (dans l'idéal, 3 fois par an) entre membres de chaque collège, et de pouvoir se mobiliser de façon plus soutenue lorsque l'actualité le requiert. Chaque collège a maintenant des mandataires, animateurs très engagés ; ils sont les garants de la vitalité de la vie associative de l'APARR.
- 2021 verra aussi l'organisation d'événements et rencontres issus directement des préconisations des collèges : les Parcours d'auteurs et les Parcours de production (demandes du collège auteurs-réalisateurs, voir détails plus haut et dans la partie « Ateliers et rencontres professionnelles ») ; mais aussi la création d'interviews écrites de techniciens et comédiens adhérents (projet du collège arttech, voir ci-dessus).
- Accueil du.de la nouveau.elle assistant.e de communication, et redéfinition avec toute l'équipe de la stratégie de communication à mettre en place pour l'année ;
- programme de formation pour les 4 salarié(e)s, mais aussi pour les dirigeants bénévoles (formation « participation et puissance collective », formations à la gestion associative, à la responsabilité des dirigeants associatifs...) en s'appuyant sur les formations proposées par La Coursive, Culture Action, et la Maison des associations de Dijon.
- poursuite de la démarche de DLA croisé avec le Bureau d'accueil des tournages de BFC : après la phase de diagnostic, menée par la CRESS et validée par les deux associations bénéficiaires en 2019, la phase d'accompagnement, mise en stand-by en 2020 du fait de la crise sanitaire, sera pilotée en 2021 par le Pôle économie solidaire 21. L'accompagnement portera sur la définition d'un projet commun aux deux structures.

## **Une présence en et hors région poursuivie**

- Renforcement de la présence de l'équipe salariée et de certains adhérents bénévoles sur le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté. Les déplacements lors d'évènements cinéma régionaux (lorsqu'ils peuvent se tenir en réel) permettent d'avoir une connaissance fine du territoire, des professionnels et acteurs qui y oeuvrent, de créer du lien avec ceux-ci et de leur faire connaître l'association et ses actions. C'est aussi un moyen de recueillir leurs besoins et d'adapter au mieux nos propositions d'actions.
- Poursuite des déplacements (équipe salariée et mandataires des collègues) lors de grands évènements nationaux ou rencontres professionnelles dans d'autres régions : Boucle documentaire, rencontres de la SCAM, Rencontres de Films en Bretagne, Etats généraux du documentaire de Lussas, Festival du film court de Clermont-Ferrand, Territoires d'images en Nouvelle-Aquitaine, etc. Ces déplacements nous permettent de créer du réseau hors région, pour ensuite proposer des rencontres professionnelles de qualité en Bourgogne-Franche-Comté ; mais aussi de valoriser notre région, et de nous tenir au courant des grandes évolutions du secteur, pour faire remonter ces informations à nos adhérents. C'est aussi un moyen de créer du lien avec des producteurs hors région, qui permettent dans un second temps de créer des rencontres avec les auteurs régionaux.